

LUNÉVILLE

Parrainage de lycéens en test à la rentrée prochaine

Une convention de parrainage avec les quatre lycées de la ville vient d'être signée déjà pour une année avec la municipalité. Ce projet vise à offrir un accompagnement personnalisé à des élèves en première pour faciliter leur adaptation et choisir au mieux leur orientation.

La Ville représentée par Madame la maire Catherine Paillard et trois des proviseurs des quatre lycées ont signé ce mardi, en mairie, une convention d'un dispositif de parrainage. Elle est conclue pour une année de test dès la rentrée prochaine. Ce parrainage s'adressera aux jeunes lycéens scolarisés dans les différents établissements, en classe de première. Ce programme de mentorat va permettre aux élèves sélectionnés de bénéficier de l'expérience et du savoir-faire de celui ou celle qui le prendra sous son aile.

Chaque établissement aura à sélectionner quatre ou cinq élèves de première « aux profils différents », précise Catherine Paillard, souhaitant participer à ce dispositif. Quant aux parrains et marraines, elle précise : « Il faudra chercher parmi d'anciens bacheliers lunévillois ou des nouveaux Lunévillois diplômés. Ce sera un vrai engagement pour ces duos qui vont se créer »

Cet accompagnement indivi-



Cette convention de parrainage a été signée pour une année avec dans l'idée de la rendre pérenne. Photo ER/Xavier COLLIN

dualisé aura pour objectif « d'aider ces élèves à penser leur avenir soit vers la poursuite d'études après le bac ou le milieu professionnel ». Les rencontres entre ces futurs binômes auront lieu régulièrement tout au long de l'année scolaire à venir, « en visio, en présentiel, voire par téléphone ». Les actions de tutorat pourront s'effectuer dans l'enceinte de l'établissement ou en extérieur.

Élargir le champ du possible

« C'est une initiative adaptée

à nos publics qui parfois se retrouvent face à des obstacles. Il suffit de rencontrer la bonne personne grâce à laquelle ils pourront donner du sens à ce qu'ils font », indique Laurent Maisak, proviseur du lycée Lapie. Eric Royer, son homologue du lycée Bichat ajoute : « Ce mentor les amènera à réfléchir hors de du champ familial ou du cadre scolaire sur leur avenir. Cette convention représente une possibilité supplémentaire d'élargir le champ du possible de nos élèves qui en ont les

moyens, de les éveiller à un futur auquel ils ne pensent pas. » « C'est un outil de plus auquel je crois. Ce levier a dans le sens de ce que l'on développe dans nos établissements », poursuit Alexis Claudel, proviseur du Lycée Boutet-de-Monvel.

Un comité de pilotage sera mis en place avec un référent de chaque lycée et un du service Jeunesse de la ville. Si le test avec cette première session se révèle positif, la convention sera reconduite.

Xavier COLLIN

LUNÉVILLE

Théo Curin : un nouveau défi sportif en duo en Afrique du Sud

Le sportif quadri-amputé Lunévillois Théo Curin et l'animateur Ismaël Khelifa de l'émission « Echappées Belles » vont nager et pédaler dans une aventure sportive et humaine qui se déroulera en Afrique du Sud. Départ prévu en avril prochain.

Une nouvelle aventure sportive et humaine attend le nageur Théo Curin : le « Défi Madiba » (surnom du père de la nation sud-africaine Nelson Mandela). Il va devoir nager 30 km dans la mer au large du Cap (Afrique du Sud) autour de Robben Island dans des conditions difficiles : une eau à 12° et beaucoup de courant. Cette île a été la prison où Nelson Mandela a été enfermé pendant près de dix-sept ans.

Le nageur lunévillois ne sera pas seul dans l'action comme lors de son précédent challenge, le marathon aquatique Santa Fe-Coronda en Argentine, long de 57 kilomètres. Il aura comme binôme de choc l'animateur Ismaël Khelifa de l'émission « Echappées Bel-



Le nageur se prépare à un nouveau challenge avec son acolyte Ismaël Khelifa. Photo RL/S.-G.S.

les ». Les deux hommes se sont rencontrés il y a deux ans pour l'une de ses émissions qui a eu lieu en Martinique. Après l'épreuve aquatique, le duo aura ensuite à parcourir le lendemain 100 km à vélo afin de rejoindre le quartier défavorisé de Langa. Il est le plus ancien township situé à l'est de la péninsule du Cap. Un espace multisport et culturel doit y être installé.

Les deux hommes ont souhaité embarquer des jeunes Français et Sud-Africains tout au long de ce défi. Au travers de l'association For My Planet, ils seront 20 jeunes

à Annecy et à Toulon à participer dans le projet dès la rentrée prochaine. Quatre autres jeunes de l'association deviendront les parrains de quatre jeunes Sud-Africains du township de Langa. Ils suivront les deux sportifs sur place pendant le défi. Les deux compères ont prévu de faire des stages à Annecy et Marseille pour la partie entraînement en natation. La phase cyclisme devrait prendre une bonne part de la préparation. Au Cap, Théo Curin roulera avec un vélo de série adapté. Rendez-vous pour le départ en avril prochain.

Xavier COLLIN

bloc-
notes

LUNÉVILLE

ADDEVA 54

34, rue de Niederbronn. L'association pour défendre les droits des victimes de l'amiante et des maladies dues au travail tient des permanences les mardis de 14 h à 17 h et le 1er samedi du mois de 9 h à 12 h. Contact : association. addeva.sfr.fr. Tél. 03 83 77 45 78.

CIDFF

Jeu. 25 mai. À 14 h. CIDFF, 9, rue René-Basset. Assemblée générale.

École Ste-Jeanne d'Arc

Inscriptions pour la rentrée de septembre au 03.83.74.61.13. Possibilité de visiter l'école et son parc.

Inauguration du nouveau minibus de l'OSL

Lundi 22 mai. L'Office des sports de Lunéville inaugure son nouveau minibus lundi 22 mai, à 18 h, au complexe sportif Charles-Berte.

Permanence UFC Que Choisir

Les lundis, de 13 h 45 à 16 h 30, pour tous litiges relatifs au droit de la consommation avec ou sans rendez-vous. Les rdv peuvent être pris sur <https://nancy.ufcquechoisir.fr>. Mairie annexe, rue Bichat.